

Alerte : Motards en danger !



Non à l'allumage obligatoire des feux de jour !

La route n'est pas une jungle où le plus gros doit passer et où les plus faibles doivent éviter de se trouver sur son passage ! Au contraire, l'espace routier doit être partagé.

L'allumage des codes des motos a permis que ces véhicules de gabarit réduit soient mieux identifiés par les autres usagers et ainsi, de diminuer l'accidentologie. Généraliser cette mesure, c'est mettre en danger la vie des usagers les plus vulnérables !

Nous appelons les automobilistes à ne pas allumer leurs codes de jour afin de ne pas mettre en danger les usagers de la route les plus fragiles, piétons, vélos, cyclos et motos.

Nous demandons que les pouvoirs publics retirent immédiatement cette mesure criminelle.

Noms et Prénoms	Adresses	Signatures

A renvoyer à : FFMC 34 - ZA du Rieucoulon - 90 rue Pierre et Marie Curie 34430 Saint Jean de Védas